

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 1^{er} octobre 2021

I. Approbation de la campagne d'emplois 2022 – postes d'enseignants chercheurs

La campagne d'emplois des enseignants-chercheurs a été menée conjointement avec la campagne d'emplois des enseignants du second degré, afin de permettre aux instances de disposer d'une vision globale des recrutements de titulaires enseignants et enseignants-chercheurs à la rentrée 2022.

Les demandes exprimées étaient moins fortes cette année pour l'ouverture de postes de professeurs. Cette campagne se situe dans le contexte de mise en place de la LPR et d'une nouvelle voie d'accessibilité au corps des professeurs. La campagne a été élaborée au travers d'un dialogue avec les directeurs de composantes et les directeurs de laboratoires afin d'assurer une cohérence formation / recherche dans les profils proposés.

On note la création d'un poste de maître de conférences à l'EUK section 91. Cette section, «personnels enseignants-chercheurs des disciplines des sciences de la rééducation et de réadaptation» ouverte récemment dans le groupe « Santé » du CNU, correspond aux besoins exprimés par l'EUK. A travers cette création, l'établissement soutient la mise en place d'un laboratoire dans le domaine de la santé, en appui du poste de professeur en section 74 recruté en 2021.

Le Conseil d'Administration approuve le recrutement de 20 postes d'enseignants chercheurs (16 MCF, 4 PR) dans le cadre de la campagne synchronisée 2022.

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	
Membres présents :	22
Membres représentés :	7
Total :	29

Décompte des votes :

Abstentions :	8
Votants :	21
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	21
Pour :	13
Contre :	8

La délibération est adoptée.

Fait à Orléans, le 4/10/21
Le Président de l'Université
Éric BLOND

Présidente CAc	X	DGS			Rectorat	
VPCA		DRH			SAJ	
VPCR		DAF				
VPCFVU		Agent Comptable				
VP délégué aux « Moyens »						